



Déclaration commune Fédération des Finances et syndicat des Douanes Cgt

Depuis le 21 janvier, des agents des douanes d'unités maritimes de la méditerranée sont entrés dans un processus d'actions. Les bâtiments restent à quai. Il en est ainsi des vedettes de Bastia, Monaco, Nice, Toulon, Bandol, Menton, Agay, Cannes.

Les personnels veulent ainsi s'opposer à un projet de démantèlement du dispositif aéromaritime qui, s'il aboutissait, s'assimilerait à un véritable sabordage de la flotte douanière. Si dans l'immédiat les annonces de suppression concernent le sud de la France, des menaces tout aussi graves planent sur les frontières maritimes de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique.

Ces restructurations s'inscrivent plus largement dans un remodelage complet des administrations exerçant leurs missions dans le cadre de l'action de l'Etat en mer. La recherche effrénée d'économies budgétaires, la volonté de vouloir rationaliser à outrance les moyens navals en présence, télescopent de plein fouet les ambitions affichées par ailleurs de lutter contre les trafics illicites en tout genre (cigarettes, stupéfiants, armes, contrefaçons par exemple), la pollution marine (hydrocarbures et autre), la pêche illégale, l'immigration clandestine, de sauvegarder les réserves naturelles des mers et océans.

Plus largement, ces orientations néfastes s'intègrent dans un panel de réformes en cours depuis une dizaine d'années dans l'administration des douanes alors que les résultats de son activité sont sans cesse en hausse dans une Union européenne où la criminalité économique et financière croît en permanence. Ces fraudes organisées à grande échelle vont trouver de nouvelles zones de développement avec l'entrée récente de nouveaux pays dans cet espace grandissant où les instances communautaires elles mêmes reconnaissent un déficit important de sécurité.

Celui-ci est la conséquence d'une défaillance dans les systèmes de contrôle des différents Etats chargés d'assurer la sauvegarde des intérêts sanitaires, économiques et financiers de l'ensemble des populations de la zone Europe. Il est utile à ce sujet de rappeler les crises graves auxquelles nous avons dû faire face avec beaucoup de difficultés (vache folle, peste porcine, grippe aviaire notamment) et qui ne sont pas éradiquées de manière définitive.

Or, il semble que la sécurité des populations ne soit plus la priorité des décideurs qui dans leur folie libérale éliminent ce qui peut constituer pour eux un obstacle à la ronde des profits. Ainsi 124 unités de surveillance terrestre des douanes sur 317 ont été supprimées. Tout dernièrement, 35 brigades de recherche sont vouées au même sort ainsi que des structures importantes de la Direction du renseignement et des enquêtes douanières. Autant dire que si cela se décidait en l'état, c'est tout l'édifice douanier qui s'écroule. Le renseignement est un pilier indispensable pour démanteler des réseaux internationaux et combattre les organisations criminelles.

A l'heure des recherches d'économies et suite à l'annonce de nouvelles réductions d'impôts, il est essentiel que l'opinion sache que des milliards d'euros sont en jeu. Qu'il s'agisse de la non rentrée de cotisations sociales diverses, des fraudes au budget national et communautaire, du développement de l'économie souterraine, tout ceci a et aura des répercussions sur la Collectivité et sur les collectivités locales. La Cgt s'est adressée en ce sens à l'ensemble des élus du parlement. Elle le fait et va continuer à le faire en direction des responsables locaux, des associations, des usagers du service public, de la population en général.

Les choix du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie vont à l'encontre de la réponse aux besoins des citoyens de notre pays et au-delà, de l'Europe. Il y a péril en la demeure. Les décisions prévues sont inadmissibles et inacceptables tant elles sont à des années-lumière de la défense des intérêts des populations.

Nous demandons l'arrêt immédiat des réformes et des restructurations actuelles ainsi que l'ouverture sans délais d'un débat sur l'avenir et les conditions d'exercice des missions du service public douanier. Nous demandons que la situation soit débloquée en Méditerranée par le retrait pur et simple du projet de réorganisation du dispositif maritime.

Montreuil, le 27 janvier 2004.